

Monsieur André **Senglet**, son époux

Monsieur et Madame Tony **Ryser**

Monsieur et Madame Yan **Ryser**, leur fils Thomas

Mesdemoiselles Monique et Nicole **Pontuer**, ses cousines à Paris

Monsieur et Madame Jean-Claude **Pontuer**, ses cousins à Paris,

Monsieur et Madame Raymond **Joigne**, ses cousins à Paris,

Monsieur et Madame Henri **Suter**, son beau-frère et sa belle-sœur, ainsi que les familles alliées, parentes et ses amis

ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Madame Lucienne SENGLET-JOIGNE

enlevée le 7 janvier 2013 à leur tendre affection.

Nos chaleureux remerciements vont à l'Unité 14 des 3 Chêne pour leur grande gentillesse, disponibilité et profond dévouement.

La cérémonie de recueillement aura lieu le vendredi 11 janvier 2013 à 14 heures au Centre funéraire de St-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.